



Appel à consultation : Attaché.e de presse

Programme : 7^e Congrès mondial contre la peine de mort

Ensemble contre la peine de mort - ECPM

A. Contexte

1. Présentation ECPM

Depuis 2000, Ensemble contre la peine de mort (ECPM) agit pour lutter contre la peine capitale au niveau international. L'association française s'attache à fédérer et mobiliser les forces abolitionnistes internationales, à encourager l'abolition universelle par l'éducation, l'information et la sensibilisation des opinions publiques, à renforcer les capacités de la société civile abolitionniste, et enfin à agir en faveur des condamnés à mort dans le monde (<http://www.abolition.fr>).

- **Fédérer les abolitionnistes pour gagner en efficacité**

ECPM est à l'origine, en mai 2002, de la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort (<http://www.worldcoalition.org>) Composée de plus de 150 membres dont des associations (Amnesty International, Human right watch, FIDH...), barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a pour objet de renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Depuis l'indépendance de cette dernière (janvier 2012), ECPM garde un rôle actif auprès de la Coalition mondiale en tant que membre du bureau exécutif et du comité de pilotage.

ECPM est à l'origine des Congrès mondiaux contre la peine de mort, qu'elle organise tous les trois ans (Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010, Madrid 2013, Oslo 2016) et qui réunissent société civile et représentants politiques, pour définir les stratégies à suivre au niveau international. Fédérateur de la société civile depuis sa création, ECPM est aussi aujourd'hui un partenaire privilégié des États et des parlementaires pour porter un plaidoyer commun contre la peine de mort.

- **Renforcer les capacités des acteurs locaux et agir avec eux**

ECPM agit auprès des acteurs locaux dans les pays où existent des signes d'ouverture en faveur de l'abolition ou une société civile désireuse de porter le débat de l'abolition dans son pays. L'association accompagne les coalitions d'acteurs au Maroc et dans le monde arabe, en République démocratique du Congo, au Cameroun et en Afrique centrale, et plus récemment en Asie du Sud Est, afin de donner corps aux velléités de changements en faveur de l'abolition.

- **Plaidoyer pour une abolition universel**

ECPM mène des campagnes de plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort partout où ses possibilités d'action représentent une plus-value. Diplomatie discrète, mobilisation des médias, production de rapports, promotion des traités internationaux, etc. L'action d'ECPM s'adapte à la cause défendue et s'élabore en concertation avec ses partenaires experts du sujet défendu afin de garantir le succès des campagnes.

- **Eduquer et sensibiliser à l'abolition de la peine de mort**

À un âge où la distinction entre vengeance et justice est en cours d'acquisition, l'éducation à l'abolition de la peine de mort est particulièrement nécessaire. Agrémentée par l'Éducation nationale, ECPM en collaboration avec les enseignants, poursuit son action éducative dans les collèges et lycées français les moins favorisés, afin d'amener les élèves à s'engager en faveur des droits de l'homme et de développer une pensée autonome sur la question de la peine de mort. ECPM poursuit aussi son action éducative avec les acteurs locaux dans les pays non abolitionnistes, avec l'appui du Réseau international d'éducation à l'abolition qu'elle coordonne.

Le plan d'action de l'association s'articule autour de ces quatre axes clés.

2. Objectif de l'appel à consultance

Le présent appel à consultance est en lien direct avec l'axe stratégique de l'association « Fédérer les abolitionnistes pour gagner en efficacité ». Il a pour objectif de sélectionner un(e) attaché(e) de presse, en contrat externe, qui puisse développer et mettre en œuvre la stratégie médias de l'association ECPM pour le 7^e Congrès mondial contre la peine de mort.

L'attaché.e de presse sera une personne confirmée dans le domaine des relations presses, bien intégré.e dans le réseau des journalistes et correspondants de Bruxelles et parfaitement bilingue français-anglais.

B. La consultance

1. le Congrès mondial contre la peine de mort de Bruxelles

Les Congrès mondiaux contre la peine de mort visent à renforcer le travail des acteurs locaux, initier et développer des stratégies communes en faveur de l'abolition, inciter les États à prendre des engagements concrets, sensibiliser et mobiliser les citoyens. Ils regroupent en moyenne 1 500 personnes (acteurs politique, juridiques, de la société civile...) en provenance d'une centaine de pays, une vingtaine de très hautes personnalités (Président et ministres, Prix Nobel...), une centaine de délégations politiques. Depuis 2012, le Congrès mondial contre la peine de mort est précédé d'un Congrès à vocation régionale, ayant pour objectif de préparer les débats afin de permettre des avancées sur cette région lors du Congrès mondial.

Le 7^e Congrès mondial aura lieu à Bruxelles, en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, sous les parrainages du gouvernement belge, de l'Union européenne, du Parlement européen et de la Confédération Suisse.

Tenu sur trois journées, Il comprend deux cérémonies prestigieuses (ouverture/clôture) et un programme académique qui inclura deux focus spécifiques : l'Afrique comme prochain continent abolitionniste et les nouveaux acteurs (principalement économiques) pouvant s'impliquer publiquement sur le sujet de la peine de mort.

La première journée, incluant la cérémonie d'ouverture, aura lieu au Parlement européen, les deux jours suivants au Palais d'Egmont (lieu géré par el ministère des affaires étrangères belge).

Un partenariat avec les BOZAR de Bruxelles a été conclu afin de mettre en place un programme culturelle dans le cadre du Congrès, notamment une soirée dédiée aux témoignages des victimes de la peine capitale, et d'accueillir la cérémonie de clôture du Congrès.

2. Les objectifs en termes de communication

ECPM souhaite développer une stratégie de mobilisation active des médias, ciblant à la fois les médias online comme la presse écrite et audiovisuelle afin de promouvoir la cause abolitionniste via la promotion du Congrès mondial contre le peine de mort.

Cette stratégie doit permettre de développer une médiatisation de portée mondiale ciblant en priorité :

- Les médias internationaux et régionaux (Al Jazeera, CNN, RFI, BBC...);
- Les médias nationaux des pays parrains (Belgique, Suisse et probablement France);
- les médias institutionnels des organisations internationales (ONU) et régionales (Europe, Union africaine, Asean...);
- Les correspondants étrangers basés à Bruxelles;
- Les médias des pays cible du Congrès, notamment les médias des pays africains et les 25 médias de pays non abolitionnistes pris en charge par ECPM pour l'événement.

ECPM souhaite aussi renforcer le niveau d'expertise et les outils disponibles pour les médias afin de traiter du thème de la peine de mort.

Résultats espérés: Une médiatisation internationale. Entre 200 et 300 articles justifiés, suivi des référencements web.

2. Dispositif et méthodologie

Dispositif

La personne référente pour le/la consultant(e) est Mme Bérangère PORTALIER – Responsable communication d'ECPM.

ECPM gère le financement et contractualise directement avec le/la consultant(e).

Méthodologie

La mission du ou de la consultant(e) sera précisée au démarrage de sa mission mais inclura au minimum les éléments suivants :

- Elaboration de la stratégie média à mettre en œuvre (cibles, relais, outils, suivi) à partir des grandes intentions de la stratégie de communication construite par ECPM
- Mise en œuvre de cette stratégie :
 - Ciblage des médias, développement et enrichissement du fichier presse d'ECPM ;
 - Coordination des ressources média de nos nombreux partenaires institutionnels (Parlement européen, UE, Gouvernement belge, collectivités territoriales belges...) et associatifs (ONG droits de l'homme) ;
 - Mobilisation de 25 médias de pays non abolitionnistes : ciblage, production de notes, organisation de la prise en charge (avec engagements de diffusion dans leur pays) ;
 - Ciblage, mobilisation et prise en charge des témoins pour la presse ;
 - Ecriture et diffusion de communiqués de presse (au moins quatre) ;
 - Conception du dossier de presse (anglais – français) ;
 - Organisation des conférences de presse (au moins deux) et autres événements presse;
 - Préparation et briefing des porte-paroles d'ECPM.
- Gestion des Médias pendant le Congrès :
 - Accueil des journalistes ;
 - Organisation et supervision des interviews ;
 - Gestion des 25 médias pris en charge.
- Etablissement d'une revue de presse.

Produits attendus

- Dossier de Presse bilingue français – anglais
- Revue de presse
- Rapport final incluant bilan et recommandations.

3. Moyens humain et financier

Cette mission sera conduite par un personne ayant les compétences suivantes :

- Expérience confirmée dans les relations presses en tant qu'attaché.e de presse
- Maitrise des techniques rédactionnelles journalistiques
- Connaissance précise de l'environnement et des spécificités des médias en Belgique, dont les réseaux de correspondants étrangers et les médias institutionnels
- Connaissance du fonctionnement de la communication des institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen...) et au moins une expérience réussie dans ce cadre.

Qualités :

- Excellente capacité relationnelle (avec la presse et les institutions) et d'organisation ;
- Connaissance des médias audio-visuels en plus de la presse écrite
- Rigueur et concision à l'écrit comme à l'oral ;
- Connaissances et curiosité pour les questions liées aux droits de l'homme ;
- Capable de faire preuve de créativité et d'originalité pour porter le message auprès des journalistes ;
- Disponibilité et flexibilité pour répondre à toutes les demandes rapidement ;
- Excellente maitrise de l'anglais et du français écrit et oral (niveau bilingue souhaité). La connaissance du flamand serait un plus.

Financiers

Les propositions financières des consultants pour cette prestation devront s'inscrire sous un plafond maximum de 15 000 euros TTC (quinze mille euros) pour un temps de travail réparti selon les besoins de septembre 2018 à mars 2019, équivalent à un mi-temps sur 3 mois (septembre, octobre, mars), un deux tiers temps sur deux mois (novembre, décembre), un plein temps sur deux mois (janvier, février).

Les couts de déplacements à l'étranger nécessaire à la mission pourront être couverts par ECPM selon les normes en vigueur dans l'association.

4. Calendrier

17 juillet 2018	Validation des termes de référence et lancement de l'appel à consultance
14 septembre 2018	Date limite de réception des offres
Semaine du 14 septembre	Choix de l'évaluateur(trice)
Septembre – Février 2018	Développement et mise en œuvre de la stratégie média
27 février/ 1 mars 2019	Congrès mondial contre la peine de mort incluant pour l'attaché.e de presse : la gestion de la presse, des médias du Sud, et l'organisation d'un atelier à destination des médias
31 mars 2019	Elaboration revue de presse, bilan et recommandation

Dépôt de candidature

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

1. Un CV actualisé avec deux références;
2. Une lettre de motivation précisant les atouts du consultant par rapport au profil recherché (1 page)

3. Une note synthétique (2 pages maximum) présentant les grandes intentions du consultant pour développer la stratégie médias de promotion du Congrès mondial.
4. Une offre financière maximum de 15 000 TTC euros.

L'évaluation des propositions se fera sur la base de ces 4 éléments de l'offre.

Ils devront être envoyés **avant le 14 septembre 2018** à l'adresse suivante :
agresillon@ecpm.org